

83

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXV, No 7.

Montréal, Juillet 1919.

50 cts par an.

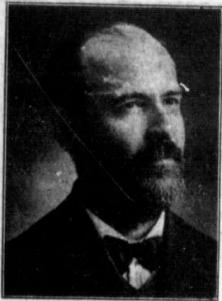
NOS OFFICIERS DE CERCLES AYANT 25 ANS DE SERVICE DANS L'ALLIANCE NATIONALE.

Il nous fait plaisir de publier au tableau d'honneur, dans le présent numéro de la Revue, un certain groupe d'officiers locaux qui, pendant un quart de siècle, ont rempli la fonction de trésorier ou secrétaire-archiviste dans leur cercle.



M. O. BOURDON,
Auditeur gén. de l'Alliance Nationale
Sec.-arch. du cercle St-Joseph No 1.

Au nom de l'Alliance Nationale nous les remercions pour les nombreux services qu'ils ont pu rendre à la Société depuis 25 ans et pour le bel exemple de dévouement qu'ils ont donné à leurs confrères. Espérons que leurs successeurs sauront marcher sur leurs traces et porteront toujours comme eux, haut et ferme le drapeau de notre belle Société.



M. ANDRE LEDUC
Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle
Beauharnois No 3.



M. E.-A. GRISE
Secrétaire-archiviste de l'Alliance Nationale
cercle Mon-Royal No 2.



NAPOLÉON BELISLE,
Secrétaire-archiviste de l'Alliance Nationale,
cercle St-Charles No 10.



M. WILFRID DESJARDINS
Trésorier de l'Alliance Nationale cercle
Hochelega No 29.



M. J. E. LAFONTAINE,
Trésorier de l'Alliance Nationale cercle
St-Jacques No 18.



M. J. B. ERNEST MAGNAN,
Trésorier de l'Alliance Nationale cercle
Maskinongé No 89.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE FABRE No. 229

A son assemblée régulière du 30 mai dernier, le cercle Fabre de l'Alliance Nationale avait invité spécialement ses membres à assister à une conférence-causerie que devait donner le Vice-Président général de la Société, Monsieur Charles Duquette.

Le Président du cercle, Monsieur Joseph Brunet, dans une allocution des plus appropriées, a présenté le conférencier à l'assemblée. Monsieur Duquette se lève et est salué par de chaleureux applaudissements. Il commence par remercier les officiers et les membres du cercle Fabre de lui avoir fourni l'occasion de pouvoir citer publiquement des faits et des chiffres sur les progrès considérables réalisés par l'Alliance Nationale, depuis qu'elle existe; il explique le pourquoi de la fondation d'une telle Société, le but visé par un groupe d'hommes d'affaires animé d'un parfait désintéressement de fonder une institution sur les systèmes les plus modernes d'alors. L'approbation reçue de toute part et l'encouragement donné à la Société jusqu'à ce jour est une preuve que les fondateurs ont visé juste. Mais depuis, vingt-cinq ans se sont écoulés et pendant cette période il a fallu suivre le côté progressif. Toujours les officiers de la Société ont étudié avec attention les mesures modernes qui s'imposaient, afin de lui donner une solidité plus complète et la rendre une des plus prospères du continent. Aujourd'hui chacun de nous peut, avec raison, être fier de pouvoir se dire membre d'une telle institution.

Monsieur Duquette déclare que le vœu des administrateurs de l'Alliance Nationale a toujours été de faire des placements de tout repos, tout en obtenant le plus haut taux d'intérêt possible. Il ajoute que jamais l'Exécutif de l'Alliance Nationale n'a perdu un seul sou depuis sa fondation, quoique la moyenne d'intérêt obtenue est la plus élevée qui existe de toutes les sociétés importantes du continent américain.

Le conférencier traite ensuite de la mutualité en général: ses progrès au cours des 25 dernières années, les bienfaits semés de part et d'autre, les besoins du jour, et les services considérables qu'elle est appelée à rendre au peuple. Monsieur Duquette, qui est un de nos mutualistes des mieux renseignés, a parlé avec une éloquence persuasive et pendant près de deux heures le nombreux auditoire l'écoula avec une grande attention.

Monsieur J.-C. Paquin, organisateur de la Société, qui accompagnait Monsieur Duquette, fut ensuite présenté à l'assemblée par le président qui lui demanda particulièrement d'expliquer les systèmes modernes d'assurance qu'offre maintenant à ses membres, l'Alliance Nationale. Monsieur Paquin, qui possède des connaissances très étendues dans ce genre d'affaires, s'est acquitté avec beaucoup de tact de la tâche qu'on lui a imposée et il termina en invitant les membres du cercle Fabre à répandre autant que faire se peut les bienfaits déjà accomplis par la Société et les avantages considérables qu'elle offre à tous nos concitoyens ajoutant que si l'Alliance Nationale était connue de tous, telle qu'elle est, pas un de nos n'en ferait pas partie.

Le Dr J.-A. Dauth, l'un des officiers les plus zélés de la Société se lève ensuite pour remercier les orateurs de la soirée; il félicite avec beaucoup d'esprit et de délicatesse Monsieur Duquette sur le succès oratoire qu'il vient de remporter. Pour ma part, dit-il, je crois me faire l'écho de tous

mes confrères, en disant que cette conférence est pour nous une pièce de renseignements qui nous sera très utile. Les idées développées avec tant de clarté par Monsieur Duquette porteront sûrement des fruits, et, ajoute-t-il, les souhaits que je formule sont que Messieurs Duquette et Paquin visitent les autres cercles de l'Alliance Nationale afin de renseigner tous les membres de la Société et nos concitoyens en général pour faire grandir toujours notre belle institution.

Le Dr Dauth fut chaudement acclamé lorsqu'il reprit son siège.

Après les remerciements d'usage faits d'une manière digne par le Président, la séance fut levée.

CERCLE JEANNE DE BOURGOGNE No 432

Partie de cartes, fin de saison, donnée par les Dames de l'Alliance Nationale, cercle Jeanne de Bourgogne, No 432, mercredi après-midi, le 4 juin dernier, à la jolie petite salle des Alliés, 284 rue Charron, Pointe St-Charles.

Après les regrets exprimés par Madame la Présidente que Monsieur le Curé Beauchamp, chapelain du cercle, ne pouvait se rendre à leur invitation, l'on procéda au tirage d'un prix de présence, consistant en une magnifique bague en or aux armes de l'Alliance Nationale, don de l'Exécutif, qui fut gagnée par Mme H. Benoit.

A la table d'honneur on remarquait: Mme Evans, chef ranger de la Cour Ste-Rita, W.O.O. de Verdun, Mme S.-C. Price, organisatrice de l'Alliance Nationale, Mme L.-J. Blain, présidente du cercle Marguerite de France No 430 de l'Alliance Nationale, Mme A. Loiseau, Présidente des Dames de Ste-Anne.

Aux autres tables, on remarquait: Mesdames J. Elie, H. Benoit, présidentes; T. Corbeil, vice-présidente; J.-B. Bonhomme, ancienne trésorière; et L. Chabot, Dumas, Boursier, D. Wesbrod, McDougall, J. Aitken, P.-E. Carpentier, E. Elie, Perkins, Letellier, Bellemare, Paquin, etc.

L'on joua plusieurs parties avec beaucoup d'entrain et les prix qui étaient nombreux et jolis furent distribués aux gagnantes de chaque table.

Il y eut musique et chant par Mlles H. Bourque et H. Ayotte, lesquelles furent fort applaudies.

La coquette salle des alliés avait été décorée particulièrement pour cette circonstance et offrait un coup d'œil tout-à-fait artistique; les dames qui ont eu le plaisir d'assister à cette partie de cartes se retirèrent enchantées de l'après-midi passé dans ce charmant oasis.

CERCLE MADELEINE DE VERCHERES, No 461.

Samedi le 26 avril avait lieu le euchre annuel du Cercle Madeleine de Verchères No 461 de l'Alliance Nationale, au lieu ordinaire de ses réunions, angle des rues Richmond et Wellington, sous le patronage de Monsieur Beauchamp, curé de la paroisse, qui voulut bien l'honorer de sa présence.

On ne saurait trop féliciter Madame A. Denis, présidente du cercle, Madame A. Lamarre, trésorière, Mesdames J. Wermentlinger et Laporte du comité de réception, pour l'habileté et le tact avec lesquels elles avaient organisé cette agréable soirée.

Il y eut d'abord chant et musique, avec Monsieur Elie Savaria au piano, Mlle Marie Eugénie Joly qui se fit entendre dans l'Arioso; ainsi que Mlle Morin accompagnée par Mlle Quintal.

Deux prix furent donnés aux deux sociétaires qui vendirent le plus grand nombre de billets.

Mlle Diana Desrochers remporta le premier prix, Mlle Marie-Anna Lepage le deuxième.

Des prix furent aussi accordés aux deux sociétaires qui réunirent le plus grand nombre de cadeaux à distribuer. Le premier fut remporté par Madame Henri Lefebvre, le deuxième par Madame Georges Moisan.

Mlle Thélia Guibord eut le tierce prix de la vente des billets pour le tirage au sort d'un cinquantaine de dollars en or, et Mlle Elodie St-Ours le deuxième. Cette pièce d'or fut gagnée par Mme. Gérard Roque.

Les cadeaux du euchre, nombreux et de grand prix, furent adjugés après une partie chaudement contestée, et les assistants se sont séparés aux accords de l'orchestre Wermentlinger en souhaitant longue vie et prospérité au cercle Madeleine de Verchères No 461 de l'Alliance Nationale.

LA SURVIVANCE FRANCAISE

De "la Défense," le nouvel et vaillant organe des Canadiens français d'Essex et de Kent (Ont.): "Notre survivance dans cette région des Grands Lacs est prodigieuse, si l'on considère les circonstances exceptionnellement difficiles dans lesquelles nous avons dû vivre pendant de longues années.

Séparés de nos frères du Québec par une distance de plus de cinq cents milles, enserrés comme dans un étouffement entre la masse américaine d'un côté et l'élément anglo-ontarien de l'autre, privés à peu près de toute communication avec le groupe le plus important de la race par suite de la difficulté et de la longueur des voyages, nos pères n'en sont pas moins restés attachés à leur religion, à leur langue et à leurs traditions nationales, et le français n'en a pas moins continué à rester jusqu'aujourd'hui, et pour la grande majorité des nôtres dans la péninsule d'Essex et dans celle du Michigan, la langue qui se parle et la langue qui se chante.

Pour rester ce que nous sommes, nous avons dû peiner, nous avons dû nous battre. La cause pour laquelle nous nous sommes battus, ne nous en est que plus chère. Nous sommes aux avant-postes et nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de fierté et d'orgueil en songeant que nos souffrances et nos luttes, dans le passé comme dans le présent, et surtout dans l'avenir n'ont pas profité et ne profiteront pas seulement à nous, mais que ces batailles livrées pour le maintien de la civilisation catholique et française chez nous profiteront également à toute la "grande armée" de ceux qui veulent perpétuer sur ce sol, sans nuire aux autres races d'Amérique, les "gestes de Dieu par les Francs."

Joseph-D de GRANDPRE.
Windsor, (Essex), Ont.

LE BON LANGAGE

Nous accusons réception de la quatrième série du jeu de cartes du Bon Langage. C'est un bon amusement pour les vacances. Prix de la série, avec règles, \$0.30; franco, 35 sous, en s'adressant à l'abbé Etienne Blanchard, église Saint-Jacques, Montréal. Se procurer aussi à la même adresse: "Dictionnaire du Bon Langage" (0.85, franco, relié) et "2000 mots bilingues par l'image" (\$0.35 franco.) "Le Bon Français en Affaires" (\$0.40 franco), et la "Bonne Logeuse" (.10 franco) Les cinq ouvrages franco: \$2.00.

Les opinions que l'on professe exercent généralement une influence assez faible sur la conduite que l'on pratique.

CONCOURS SEMI-ANNUEL

Grand concours de recrutement du 1er juillet au 31 décembre 1919

Par décision de l'Exécutif

DROITS D'ENTREE

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:
 Pour un certificat de \$ 250 2.00
 " " " " 500 2.00
 " " " " 1000 2.00
 " " " " 2000 2.50
 " " " " 3000 3.00
 " " " " 4000 4.00
 " " " " 5000 5.00

Les droits d'inscription à la caisse des maladies sont les suivants:

Inscription simple \$0.50
 Inscription double 1.00

RECOMPENSES OFFERTES PAR L'EXECUTIF

Art. 2.—1o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No 1, 2, 3 ou 4:
 Pour certificat de \$ 250 \$1.00
 " " " " 500 1.50
 " " " " 1000 2.00
 " " " " 2000 3.00
 " " " " 3000 4.00
 " " " " 4000 5.00
 " " " " 5000 6.00

2o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No 5:

Pour certificat de \$ 250 \$1.50
 " " " " 500 2.00
 " " " " 1000 2.50
 " " " " 2000 4.50
 " " " " 3000 5.50
 " " " " 4000 6.50
 " " " " 5000 7.50

3o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No 6:

Pour certificat de \$ 250 \$2.00
 " " " " 500 2.50
 " " " " 1000 3.00
 " " " " 2000 5.00
 " " " " 3000 6.00
 " " " " 4000 7.00
 " " " " 5000 8.00

PRIX D'HONNEUR

4o—En plus des récompenses mentionnées aux paragraphes 1, 2, et 3 du présent article, les proposeurs auront droit:

- (a) pour trois membres, à un manuel, couvert à manilla.
- (b) pour quatre membres, à un manuel, couvert en cuir.
- (c) pour cinq membres, à un loquet scapulaire pour dames ou à une chaîne de montre pour hommes.
- (d) pour dix membres, à une montre en argent.
- (e) pour quinze membres, à une montre en or.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

5o—Dans la première semaine de chaque mois, juillet 1919 à janvier 1920, une somme de \$ sera tirée au sort entre les proposeurs des aspirants définitivement admis dans le mois précédent. Chaque membre admis donnera droit à participation à ce tirage.

6—Les membres qui auront présenté et fait admettre au moins un membre chaque mois, durant ce concours, participeront à un tirage additionnel d'une somme de \$50. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

7o—Le gagnant, dans les tirages mentionnés aux paragraphes 5 et 6 de l'article 2 sera le proposeur du membre dont le numéro d'examen correspondra à celui qui sera tiré de l'urne.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux contributions avant le 1er mars 1920. Cette condition ne sera pas exigée pour les tirages mentionnés aux 5e et 6e paragraphes de l'article 2.

Art. 4.—Les agents-recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

ASSURANCE INFANTILE—RECOMPENSES OFFERTES PAR L'EXECUTIF

Art. 5.—Au proposeur de chaque enfant, une somme égale à une contribution mensuelle, soit:
 Pour demi-bénéfice \$0.15
 Pour bénéfice entier 0.25
 Pour bénéfice double 0.50

PRIX D'HONNEUR

Au proposeur de 50 enfants, une montre en or.
CHS. DUQUETTE,
 L'inspecteur en chef.

LA GUERRE

Les quatre années de guerre nous faisaient appréhender un désastre dans la réserve de nos capitaux, heureusement que ces prévisions ne se sont pas réalisées. Nous avons eu cependant à déplorer quelques pertes. Le tableau suivant vous fera voir notre situation durant cette guerre jusqu'au premier avril 1919.

Membres enrôlés.....	529
Membres suspendus.....	24
Membres réformés.....	52
Veto appliqués.....	8
En service actif.....	417
Décédés.....	31
Malades.....	54

CAUSES DES DECES

Tués en action durant la bataille.....	9
Morts de blessures.....	4
Tués par explosion de bombes dans les tranchées.....	3
Tués durant une patrouille.....	1
Asphyxie par le gaz.....	1
Décédé subitement (cardiaque).....	1
Décédé pendant la traversée.....	1
Noyé (sur "Lusitania").....	1
Noyé (par accident).....	1
Maladies::	
Méningite cérébrale.....	1
Péritonite.....	1
Pneumonie.....	1
Tuberculose pulmonaire.....	1
Inconnues.....	2

MILITAIRES MALADES

En Europe Au Canada	
Adénite.....	1
Amygdalite.....	1
Appendicite.....	2
Blessures.....	19
Calculs rénaux.....	2
Choc nerveux.....	1
Commotion cérébrale.....	1
Congestion du foie.....	1

Empoisonnement par gaz.....	1
Epuisement nerveux.....	1
Fracture, jambe.....	1
Gale.....	1
Hernie.....	1
Influenza.....	5
Lipone.....	1
Nyosite.....	1
Néphrite.....	1
Neurasthénie.....	1
Pleuro-pneumonie.....	1
Rhumatisme.....	3
Synovite du genou.....	1
Tuberculose.....	1
.....	4
.....	34
.....	20

Financièrement, les décès nous ont coûté \$21,500, et nous avons payé pour bénéfices et maladie la somme de \$4,507.02.

ARGUMENTS ET TEMOIGNAGES D'ORIGINE ANGLAISE

Québec nécessaire au progrès de la Confédération canadienne.—C'est le "Star," de Montréal, peu suspect de sympathies exagérées en faveur de notre Province, où il vit pourtant et prospère du patronage des nôtres pour une bonne part, qui s'exprimait comme suit, le 11 mars, dans un article à l'appui de la réorganisation indispensable du monde politique canadien:

"L'un des problèmes, et non le moindre, concernant la reconstruction au Canada, à l'heure actuelle, est celui de la réhabilitation de Québec comme facteur national. C'est une œuvre considérable que celle qui s'offre. Des années d'épreuve, de grands problèmes, des tâches énormes s'imposent à nous.

"Le Canada a besoin, dans ces conditions, de faire appel à toutes ses forces d'endurance, à toute sa sagesse, à tous les éléments sains et de prudence dont il peut disposer. Or, Québec possède des réserves de cette nature; que le pays ne peut se permettre de mépriser...

"Québec marche lentement. C'est un lieu habité par des gens paisibles, qui vivent placidement, mènent une vie tranquille—un peuple satisfait, aimant son foyer, vivant bien, un peuple industriel. La plupart d'entre eux sont propriétaires de leurs terrains, possèdent des épargnes mises de côté. De la lutte qui, au dehors, agite le monde, ils ne connaissent que peu de choses. Les grands courants qui déracinent les sociétés établies ailleurs ne les effleurent pas. Ce sont des "Canadiens" enracinés dans le sol depuis trois cents ans, professant un certain sentiment de supériorité vis-à-vis des citoyens de cru plus récent et une méfiance dédaigneuse des nouvelles philosophies sociales qui prétendent jeter bas le vieil ordre des choses dans l'espoir que quelque chose de meilleur pourra germer de ces ruines. Si jamais une vague du sanglant Bolchevisme traversait les mers, ainsi que le redoutent certains gens, cette vague viendrait se briser sur la stabilité de Québec, comme les ressacs de l'Atlantique viennent se briser sur les falaises de Gaspé.

"Mais, dira-t-on. Québec est un frein sur les roues du progrès! Peut-être, parfois: mais un frein est partie nécessaire de toute machine propulsive, et jamais le monde n'a été plus qu'aujourd'hui en besoin de freins.

"Québec représente l'ordre, la réflexion prudente avant que de se lancer, la stabilité; Québec est l'antithèse de cette hystérie qui, sous le drapeau rouge, lance ses cris. Le Canada a besoin de cette force solide, plus que jamais encore, dans ses conseils."

Hygiène et Santé Publique

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LA TUBERCULOSE.

(Suite)

(d) Contre l'humidité.

L'humidité favorise la vie des microbes et engendre la congestion, l'irritation et un état catarrhal des voies respiratoires qui prédisposent à la tuberculose.

La Commission recommande:

1°.—Que les municipalités fassent le drainage du sol et des rues et exigent des propriétaires celui des cours;

2°.—Que les municipalités appliquent les deux règlements provinciaux suivants:—

Règlement 43-k:—"Toute personne qui, à l'avenir, construira une maison, devra, si le sol est humide, insérer dans les murs des fondations, et sur toute la largeur de ces murs, une couche isolante imperméable et sans solution de continuité."

Règlement 43-e:—"Il est interdit de louer ou d'habiter une maison neuve avant que les plâtres soient suffisamment secs, à la satisfaction de l'autorité sanitaire municipale, et avant que les plans de drainage soient entièrement exécutés."

(e) Contre le logement infecté.

Il est bien prouvé qu'un logement une fois infecté par un tuberculeux peut transmettre ensuite la tuberculose à des locataires successifs, et, cela est d'occurrence beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit.

La Commission recommande:

1°.—Que les municipalités appliquent rigoureusement les règlements 25-a et 25-b qui ont été cités antérieurement dans la section A.

2°.—Qu'aucun logement infecté et devenu vacant ne soit habité par de nouveaux locataires sans un permis de l'autorité sanitaire;

3°.—Que tous les édifices publics soient constamment pourvus de crachoirs bien en vue, en nombre suffisant, de grandeur convenable et contenant un liquide antiseptique;

4°.—Que le balayage et époussetage soient toujours faits à l'état humide ou par aspiration mécanique.

(f) Contre la malpropreté.

La malpropreté favorise éminemment la vie et la pullulation des microbes. Elle contribue aussi à rendre l'air impur, or, la pureté de l'air qu'on respire est une des nécessités prépondérantes en hygiène. Ceux qui respirent constamment un air impur ne tardent pas à s'étioler et à manquer de résistance.

La Commission recommande:

1°.—Que les municipalités donnent l'exemple d'une propreté minutieuse des rues et des places publiques et surveillent celles des ruelles et des cours, afin que ce soit un exemple pour le peuple;

2°.—Qu'elles prennent les moyens efficaces contre la poussière des rues, laquelle s'abat sur les piétons et les étages inférieurs des habitations qui bordent la rue, les infectent;

3°.—Qu'elles imposent l'aspiration mécanique des poussières développées au cours du travail dans les établissements industriels;

4°.—Qu'elles prennent les moyens efficaces contre la fumée industrielle.

(g) Contre l'ignorance.

Une maison salubre peut être transformée en une maison insalubre par les gens qui l'habitent, qui, soit par ignorance, soit par négligence, mettent toutes sortes d'obstacles à l'entrée de l'air et du soleil dans l'habitation, soit souvent par malpropreté.

La Commission recommande l'enseignement obligatoire de l'Hygiène dans les écoles.

La Commission croit qu'il est de plus nécessaire de faire les recommandations suivantes contre l'habitation insalubre:

1°.—Notre Code Sanitaire devrait être complété par une loi d'expropriation pour insalubrité du logement, et elle formule cette recommandation dans les termes mêmes de M. Talamon, Conseil du Syndicat de Paris: "Que l'exécution des travaux d'assainissement soit facilité par l'intervention d'une loi d'expropriation publique pour cause d'insalubrité qui dévaloriserait de la valeur de l'immeuble, considéré comme salubre, la somme nécessaire, pour le remettre en état de salubrité et qui se préoccuperait également de la reconstruction des habitations salubres et à bon marché sur l'emplacement ou dans le voisinage des immeubles expropriés."

2°.—La Commission recommande aussi l'institution du Casier Sanitaire des maisons dans toute ville de 10,000 habitants et au-delà. Ce casier Sanitaire renseigne sur l'immeuble lui-même, sur le nombre de maladies contagieuses qui ont infecté l'habitation pendant l'année, sur le nombre de désinfections faites, sur le nombre des morts, sur l'état de salubrité ou d'insalubrité des locaux, il signale les foyers de tuberculose et les quartiers malsains, c'est comme dit M. Juillerat, pour ainsi dire un compteur de la salubrité publique, et en outre, un excellent moyen de statistique générale et spéciale; c'est le meilleur indicateur du siège du mal et de son étendue;

3°.—La "Plaquette Sanitaire", qui, à la demande des propriétaires, serait placée sur les immeubles remplissant les conditions de salubrité déterminées par les règlements. Elle ne serait valable que pour l'année. Cette espèce de certificat de salubrité du logement créerait un mouvement vers l'habitation salubre, tous les propriétaires ayant intérêt à jouir de cette recommandation officielle;

4°.—Encourager de diverses façons les constructions d'habitations salubres à bon marché pour la classe ouvrière;

5°.—Voir à l'existence de moyens de transport facile et économique pour les classes laborieuses, afin de leur permettre de se loger salubrement et à bon marché en dehors des centres surpeuplés et à loyers dispendieux.

2.—Contre l'alcoolisme.

L'alcoolisme provoquant la ruine physique de l'individu et la dégénérescence de ses descendants; d'autre part entraînant graduellement mais sûrement la famille à l'habitation insalubre, à la gêne, puis à la pauvreté et la misère; il y a lieu de réagir sérieusement contre ce facteur indirect de tuberculose.

La Commission, après avoir étudié tous les moyens essayés contre l'alcoolisme, est arrivé

à la conclusion qu'il n'y a aucun moyen parfait, que tous les systèmes ont à leur crédit un certain succès, mais que leur succès est étroitement lié à la mentalité des habitants de chaque peuple.

La prohibition a de sérieux défenseurs dans quelques états des Etats-Unis. Ainsi 34 ans après son application dans le Maine, le gouverneur de cet état pouvait dire: "Cette mesure fut adoptée ici en 1851, et maintenant elle ne rencontre aucune opposition organisée dans l'état. Après une expérience de ces résultats durant plus d'un quart de siècle, les deux partis politiques admettent son caractère bienfaisant. La quantité de liqueurs passées en contrebande dans l'état et vendue à la dérobée est beaucoup moindre que dans les années antérieures. La loi fonctionne aussi aisément qu'aucune autre loi criminelle. Je pense que le peuple du Maine ne voudrait à aucun prix revenir à la loi des patentes." Signé, Seldon Connor, gouverneur de l'Etat du Maine.

Le gouverneur Peck, du Vermont et juge de la Cour Suprême, confirme absolument le témoignage précédent, il dit: "Je crois que l'influence de la loi a été salubre pour amoindrir non seulement l'ivrognerie et le désordre qui en découle, mais encore le crime en général. On ne peut réformer l'usage du peuple instantanément. La loi a un effet modificatif sur nos habitudes et a fait cesser la coutume de se traiter. Je pense que la loi fait ouvrir les yeux au peuple et qu'un plus grand nombre de personnes sont en sa faveur actuellement que lorsqu'elle fut adoptée; en vérité, l'opposition disparaît. Tous les amendements à la loi ont pour but de la renforcer. Durant une carrière de dix années comme juge, je ne me rappelle pas avoir vu un homme enivré".

Un grand nombre de nos médecins, consultés par le referendum médical, se sont montrés partisans de la prohibition. Mais, il faut admettre que ce système exige un sacrifice de la liberté personnelle et exige aussi la discipline populaire.

Un autre système qui respecte la liberté humaine et qui a certainement donné d'excellents résultats, c'est celui de Gothemborg. La Suède et la Norvège étaient, il y a quelques années, les pays les plus alcoolisés, aujourd'hui, ils le sont le moins, grâce au système de Gothemborg. Le Dr Bertillon, le célèbre statisticien français dit: "Le seul moyen qui ait triomphé de l'alcoolisme est le système norvégien. Grâce à lui, ce pays, autrefois aussi alcoolique que son voisin le Danemark, est devenu le moindre consommateur de l'Europe." Un grand avantage de ce système sur les autres est de créer des fonds utilisés pour les œuvres philanthropiques, dont une est l'assistance aux tuberculeux et à leur famille.

Si l'on trouve objection au monopole accordé à certaine association de citoyens pour la vente de l'alcool, on peut alors substituer au système Gothemborg celui proposé par Lord Grey, qui consiste à appliquer ce même système norvégien, mais sans le monopole qui y est attaché. Ce système de Lord Grey, appelé le système des "Public Houses Trusts", consiste à opposer aux auberges, qui vendent autant d'alcool qu'elles peuvent et aussi mauvais qu'elles peuvent, pour réaliser les plus gros bénéfices au détriment du peuple, des auberges tenues sur le principe de Gothemborg, qui restreint autant que possible la vente de l'alcool au profit des boissons hygiéniques. La licence est accordée

(A suivre).

Un hommage au "parler de France."—Du directeur du mouvement fédéral d'américanisation, à Washington, M. F.-C. Butler, dans une lettre à l'adresse de M. Ephrem Barthelmy, rédacteur à "l'Union." de Woonsocket, R.I., qui avait publié un article réclamant des précisions au sujet de cette entreprise, pour le moins équivoque:

"... Qui pourrait songer à supprimer le français? Le cri d'alarme de votre cœur est dicté, je le crains, par la trop grande sensibilité de ce cœur, car je suis certain que le peuple américain tout entier, je parle des vrais, protesterait à l'idée qu'une loi pourrait supprimer l'usage du "beau parler de France," car le peuple américain se prépare à l'étudier plus que jamais. De cela, je puis parler sagement, en voyant le merveilleux enthousiasme et le nombre sans cesse grossissant des élèves de mes classes, à Columbia University, où j'ai l'honneur d'enseigner.

"Ma situation auprès du Gouvernement me permettra quelque jour de visiter vos contrées, où je dois précisément développer cette idée de l'américanisation..."

"Je ne serai donc pas pour vous "l'empêcheur de danser en rond," mais le soutien de vos idéals franco-américains, vos idéals de grands Français et de loyaux Américains.

Très sincèrement à vous,

F.-C. BUTLER,

Director of Americanisation.

VERITES A RETENIR

L'Angleterre et la langue française.—A conserver, les passages suivants d'un article magistral et vengeur, signé "Canadien," dans le vaillant "Patriote de l'Ouest," et visant à parer aux attaques persistantes et venimeuses du sectarisme maçonnique anglais contre la langue française et l'influence catholique en Saskatchewan:—"Il y a deux ans, le premier ministre, Lloyd George, a nommé une Commission connue sous le nom de Commission Leathes, du nom de son président. Cette Commission fut chargée de faire une enquête sérieuse sur l'éducation donnée aux enfants dans les écoles de l'Angleterre. Pour former cette Commission, il choisit les hommes les plus compétents en matière d'éducation. De suite, ils se sont mis à l'œuvre. Ils sont entrés en relations avec les présidents et les professeurs des universités les plus renommées; ils ont visité eux-mêmes un grand nombre d'écoles; il ont tenu compte des remarques qui leur ont été faites par une foule de personnages instruits et parfaitement au courant de la question scolaire; ils sont allés dans les principales institutions de l'Europe, afin de constater ce que l'on y fait pour la bonne formation des enfants.

"Et il y a à peine quelques mois, après un travail des plus sérieux, ils ont fait un rapport intéressant que nos législateurs devraient avoir entre les mains avant de se prononcer sur la question importante qu'ils auront bientôt à résoudre. Et que dit ce rapport?..."

"Jusqu'à présent, l'Anglais a voulu n'être qu'un homme d'affaires et de négoce; toute la vie pour lui paraissait trop se résumer dans le "business." Mais aujourd'hui, pour réussir, même en affaires, il va lui falloir se livrer plus ardemment à la culture intellectuelle et se donner à l'étude des langues.

"Et quelle est la principale de toutes les langues européennes qu'il devra posséder? La commission n'hésite pas à dire que c'est la langue française. Il me semble utile de citer et ce que disent les commissaires de cette langue, à laquelle nous

sommes si attachés, et les raisons pour lesquelles ils la préfèrent à toutes les autres.

"On peut, disent-ils, juger de l'importance d'une langue par le rôle qu'a joué le peuple qui la parle dans le développement de la civilisation moderne, par la valeur intrinsèque de sa littérature, par sa contribution aux connaissances érieuses de notre temps et par son utilité pratique dans les relations commerciales et internationales.

"Le français est sans contester la langue la plus importante dans l'histoire de la civilisation moderne... Pendant des siècles, la France a été la tête reconnue de l'Europe dans les arts et les sciences... En ce qui concerne les buts pratiques, la grande majorité des témoins entendus a accordé au français la première place... Non seulement le français est la langue diplomatique, c'est la langue qu'on emploie ordinairement comme langue intermédiaire entre personnes de nationalités différentes."

"Puis la proximité géographique donne aussi à la langue française une valeur spéciale pour les Anglais; et les malheurs actuels, endurés ensemble créeront un lien éternel de sympathie entre les deux nations... A tous les points de vue, le français est, pour nous surtout, la plus importante de toutes les langues vivantes. Il a et il doit garder la première place dans toutes nos écoles et nos universités."

"Une des raisons données par ces commissaires pour que l'Anglais étudie d'abord la langue française, c'est que son pays est voisin de la France. Or, ici, l'Anglais est citoyen d'une colonie dont les Canadiens français sont citoyens comme lui et avant lui.

"Il doit donc comprendre que les Canadiens français possèdent ici la plus longue histoire et les traditions les plus anciennes, que leur langue ne doit pas et ne peut pas être regardée comme une langue étrangère; il doit se rappeler qu'ils ont été les premiers maîtres de ces immenses territoires qui sont aujourd'hui le Canada, que les rives de nos grands fleuves et de nos grands lacs gardent le souvenir de leurs héros et de leurs missionnaires: que l'histoire du Canada doit à leurs aïeux tout son intérêt et tout son lustre; il doit se convaincre facilement qu'ils se croient autorisés à apprendre et à parler leur langue, que l'univers entier regarde comme une œuvre d'art travaillée par le siècle d'une beauté à nulle autre pareille, accessible à toutes les hautes pensées et à tous les nobles sentiments."

ACCUSE DE RECEPTION

St-Sévérin, Proulxville, 14 mars, 1919.

M. Geo. Monet,

Secrétaire de l'Alliance Nationale.

Cher Monsieur,

J'ai remis aujourd'hui à Mme Emilia Proulx le chèque No 88169 au montant de \$1014.29 en règlement du certificat de participation No 37220 au montant de \$1000.00 que feu son mari, Gédéon Buist détenait dans l'Alliance Nationale, plus la somme de \$14.29 qui lui était dues pour bénéfices en maladie au moment de son décès.

Cette dame me charge de vous remercier bien sincèrement pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé sa réclamation, car les documents vous ont été fournis le 8 et le 13 je recevais le paiement.

Votre tout dévoué,

Ovide Bourassa, trésorier,

Cercla St-Sévérin, Proulxville.

No 350

ET LUI?...

Tout récemment, il y avait un grand dîner, où se trouvaient plus d'hommes que de femmes.. Bientôt le conversation prit une tournure malicieuse contre les femmes, et l'on se mit à traiter la question de savoir si "la femme est vaniteuse". Mme de X..., une des rares femmes présentes, constata l'unanimité des hommes à déclarer la femme coquette et vaniteuse. Elle prit alors la parole:

"Vous êtes tous d'avis, messieurs, que la femme est vaniteuse. Me permettez-vous de faire une petite observation et de relever une incorection dans la toilette de l'un de vous? En effet, celui d'entre vous qu'on peut considérer comme le plus beau et le plus élégant a oublié de mettre sa cravate.

A ces mots, chacun des hommes présents de porter la main à son cou, avec un mouvement d'ensemble d'une précision militaire.

"Etes-vous toujours d'avis, messieurs, dit la spirituelle femme en quittant la salle, qu'il n'y a que la femme qui soit vaniteuse?"

Inutile de dire que la charmante conteuse obtint un vif succès auprès de toutes les femmes présentes!...

IL L'AIME TROP.

Un gros officier allemand, d'un air bonhomme, à un petit Belge qui s'en va avec son chien:

—Tu as là un beau chien, petit. Comment l'appelles-tu, Albert?

—Oh non, m'sieu l'officier, riposte l'enfant, j'aime bien trop mon roi.

L'officier, sévère, fronçant le sourcil et redevenant butor:

—Tu ne l'appelles pas Guillaume, je suppose:

—Oh non, j'aime bien trop mon chien.

—L'Almanach de l'A, C.

SOYEZ POLIS AVEC LES ENFANTS.

Soyez polis avec eux, c'est d'abord le seul moyen pour qu'ils apprennent à être polis avec vous.

Ne tutoyez jamais un enfant, si jeune qu'il soit, quand il vous est étranger. Cette familiarité n'est permise qu'à des gens sans éducation. Ne trouvez un enfant ni laid, ni insupportable devant ses parents. Ne lui faites pas mauvaise figure et ne le repoussez pas, s'il vous ennuie.

Maintenez vos enfants dans une respectueuse familiarité. On n'a pas besoin en famille d'être froid, raide, compassé. Ne grondez que juste ce qu'il faut, quand il y a lieu de gronder.

Faites que vos enfants ne lisent jamais rien sans y avoir été autorisés par vous, et pour leur faciliter cette habitude évitez de laisser à leur portée tout écrit que vous ne voulez pas leur voir lire.

Père, ne soyez jamais le camarade de votre fils. Cette camaraderie est contraire à tous vos devoirs et il arrive que grâce à cette familiarité, à cette habitude que l'enfant prend vite d'être le sosie de son père, le respect disparaît, et ce père et ce fils étant camarades n'auront plus rien à se devoir ni à se reprocher.

La crédulité complète et non le scepticisme constitue l'état normal des individus et surtout des peuples.

La raison sert beaucoup plus à justifier la conduite qu'à la déterminer.

PENSEES ET MAXIMES

Maintenez votre certificat d'assurance car vous ne connaissez pas l'heure ou la minute à laquelle votre famille et ceux qui dépendent de vous en auront besoin.

Il y a peu de choses que nous sachions bien

Tout ce qu'on n'a pensé que pour les autres est ordinairement peu naturel.

La netteté épargne des lenteurs et sert de preuve aux idées.

Les grands philosophes sont les génies de la raison.

Les réputations mal acquises se changent en mépris.

L'espérance est le plus utile ou le plus pernicieux des biens.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER
AU 30 AVRIL 1919

Caisse d'Assurance-Vie	
Recettes.	
Contributions, \$31,658.88	Intérêts, \$21,025.00
Balance au 31 Mars 1919.....	2,862,859.65
\$ 2,862,859.65	
Déboursés.	
Bénéficiaires de membres décédés.....	\$ 27,093.40
Invalides, \$1,090 Pensions vieillesse, \$4,050.00	5,050.00
Remboursement cont., \$72.76 Divers, \$4.05	76.81
Balance au 30 Avril 1919.....	\$ 32,220.21
\$ 2,820,639.44	

Caisse des Malades.	
Recettes.	
Contributions, \$9,509.95	Intérêts, etc., \$223.00
Balance au 31 Mars 1919.....	9,732.95
\$ 468,112.90	
Déboursés.	
Indemnités.....	\$ 12,451.59
Remboursement cont., \$20.56 Divers, 119.25	139.84
Balance au 30 Avril 1919.....	\$ 12,591.43
\$ 465,254.42	

Caisse d'Épargne des Cercles.	
Recettes.	
Dépôts.....	Intérêts, \$4.00
Balance au 31 Mars 1919.....	10,391.41
\$ 10,895.41	
Déboursés.	
Capital, \$475.40	Intérêts, \$112.44
Balance au 30 Avril 1919.....	587.84
\$ 9,807.67	

Caisse Assurance-Infantile	
Recettes	
Contribution.....	5.50
Balance au 31 Mars 1919.....	\$5.60
\$ 11.10	
Déboursés	
Balance au 30 Avril 1919.....	5.50
\$ 5.50	

Caisse d'assurance-vie et des malades (5%)	
Recettes.	
Rétribution, \$1,824.00	Dr. & Hon., \$777.22
Revue, \$39.00	Fournitures, \$57.45
Intérêts, \$7.24	Dépôts Re prêts, \$21.00
Assurance Officiers, \$136.73	Loyer Immeuble \$139.00
Amendes \$52.36.....	858.09
Frais de Secours, \$0.48	Frais audit. \$707.32
Divers, \$2,103.97	Six 1/2 lres cont. assurance-vie, \$1476.37
Cot. B.P. \$2,122.70	cot. Mbr. Dét. et spéciale \$251.19
Indem. retardataire.....	2,388.80
Balance au 31 Mars 1919.....	\$ 12,252.72
\$ 22,292.69	

Déboursés.	
Salaires Officiers, \$1,481.65	Employés, \$1,751.53
Perc. \$323.84	\$ 8,557.02
B. Mdlc. & Act. Frais Voy. Off. \$ 40.40	
Licences, \$1.00.....	44.40
Loyer, \$424.65.....	44.40
Papeterie, \$114.00	Poste, 588.65
Fournitures, \$1,005.00	Organisation, \$2,648.78
Revue, \$199.38.....	8,748.11
Ass. Cons. gén. Frais légauz.....	85.05
Taxes, etc., Immeuble, \$141.66	Eclairage, \$32.72
Inspection, \$978.27	Hon. examens \$1,394.27
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. Remboursement, \$25.00	2,272.27
Dépenses divers bureau, \$43.44	Divers, 25.00
\$428.13.....	471.57
Balance au 30 Avril 1919.....	\$ 10,866.47
\$ 22,292.69	

Résumé.	
Caisse d'assurance-vie.....	\$ 2,820,639.44
Caisse des Malades.....	465,254.42
Caisse Générale.....	11,428.22
Caisse d'Épargne des cercles.....	9,807.67
Surplus de remises.....	118.97
Caisse d'Assurance infantile.....	5.50
\$ 3,307,252.12	

Placement des Fonds.	
Prêts sur certificats.....	\$ 105,465.35
Fabriques.....	169,397.55
Municipalités Sociales.....	60,204.65
Municipalités.....	57,912.77
Banque Hypothécaire, Provinciale, Nationale, Banque Hochelaga.....	2,504,803.73
Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble.....	16,167.73
Emprunt de guerre.....	93,255.12
\$ 3,307,252.12	

Attesté à Montréal, ce 30 Avril 1919.
ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.
Certifié correct.

O. BOURDON, J.-A. MIGNEAULT, Vérificateurs

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert Part	Contb payées	DECES			Médicin Examineur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
3046	Joseph Dion.....	18	Rivière-à-Pierre No 265	14-5-15	1000	41.00	10-10-18	22	Broncho-pneumonie	P.-E. Ayotte
3047	Hector Thomas.....	21	B. Roussin No133	8-8-05	1000	1000	10-1-19	36	Noyé accidentelle	J.-A. Paré
3048	Chs St-Amant.....	27	B. Ste-Flavie No 230	3-10-06	500	73.92	1-3-19	41	Congestion pulm.	J.-E. Lavoie
3049	Stephen Boyer.....	31	B. Arichat No 185	1-4-16	500	26.25	7-3-19	34	Grippe	B.-A. Leblanc
3050	Oliver Labrie.....	40	Lévis No 109	13-12-99	1000	308.01	13-3-19	60	lctère	A. Roy
3051	Wilfrid Prévost.....	51	Argenteuil No 84	8-7-95	1000	243.68	17-3-19	51	Néphrite	P.-E. Payer
3052	Benjamin Samson.....	54	B. Arichat No 185	1-9-06	500	298.50	23-3-19	67	Insuffisance mitrale	A.-A. Leblanc
3053	Edouard Lamer.....	37	Jacques Cartier No 49	13-6-05	1000	214.71	28-3-19	52	Cirrhose.	J.-A. Beaudoin
3054	T.-T. Dufresne.....	25	Crématis No 171	27-6-05	1000	147.36	29-3-19	40	Tuberculose pulm.	Emile Peltier
3055	G.-E. Cartier.....	32	Membre détaché	1-8-05	1000	171.36	30-3-19	45	Maladie de cœur	J.-A. Pilon
3056	Placidas Raymond.....	34	LaVal No 21	29-6-03	1000	260.84	30-3-19	51	Sarcomatose gén.	Jos. Guérad
3057	Stanislas Leduc.....	29	Lafamme No 243	4-4-1-1	1000	116.25	31-3-19	37	Accident	P.-A. D'Artois
3058	Odlion Cossette.....	26	No 176	10-6-09	1000	144.12	8-4-19	39	Septicémie	E. Lacoursière
3059	Avila Nantel.....	37	St-Vincent No 42	26-4-05	500	109.68	16-4-19	51	Cachexie cancéreuse	H.-A. Quintal
3060	Hormidas Brault.....	18	B. Drummondville No 491	28-10-06	500	60.94	16-4-19	31	Accident	A.-G.-H. Béque
3061	Henri Bourret.....	27	B. Ste-Elizabeth No 440	13-11-04	500	83.59	18-4-19	41	Phthisie pulm.	J.-A. Magnan
3062	D. Plessis-Bélar.....	21	St-Paul No 36	31-5-98	1000	157.11	21-4-19	42	Epilepsie	H. Roy
3063	Mme Ths Ricard.....	54	La Patrie No 176	5-2-16	500	66.60	29-4-19	57	Indigestion aigue	C.-F.-X. Provost
3064	Aimé Laframboise.....	25	St-Edouard No 126	12-6-17	500	14.30	29-4-19	26	Fièvre typhoïde	J.-D. Bélanger
3065	F.-X. Mayer.....	45	Maskinongé No39	24-2-95	1000	282.36	30-4-19	69	Maladie de cœur	L.-L. Désy
3066	J.-B. Leclerc.....	45	Duquette No 320	12-4-11	1000	223.10	5-5-19	54	Insuffisance mitrale	Aug. Mathieu
3067	Médéric Limoges.....	35	St-Georges No 69	28-12-99	1000	270.85	6-5-19	55	Pleurésie	P. Lussier
3068	Napoleon Chicoine.....	21	St-Henri No 12	16-12-19	1000	185.13	7-5-19	41	Affection des reins	T. Langlois
3069	Chs Lesvesque.....	47	B. Trois-Pistoles	25-10-05	1000	334.96	8-5-19	62	Hémorragie cérébrale	N. Gingras
3070	Xavier Guay.....	52	B. Ballaregon No 53	11-9-18	31.76	31.76	9-5-19	53	Cancer du colon	N. Gingras
3071	Fidèle Blouin.....	24	St-Valier No 20	29-10-93	1000	346.48	14-5-19	50	Sarcôme	J. Mardoux
3072	Elzéar Lesvesque.....	30	B. Trois-Pistoles No 110	28-5-05	1000	248.05	15-5-19	54	Cancer à l'estomac	E. Langlois
3073	Alfred Bisson.....	26	St-Alphonse No 186	25-4-17	500	20.00	15-5-19	27	Accident	E. Robitaille
3074	L.-P. Bélanger.....	18	B. St-Lin No 138	30-6-00	500	141.34	16-5-19	37	Tuberculose pulm.	C. Daigle
3075	Joseph Nantel.....	35	B. Vaudreuil No 428	2-7-94	1000	333.25	19-5-19	61	Debilitt générale	H. Desrochers
3076	Simon Dérôme.....	41	B. Napierville No 454	31-10-06	2000	490.98	19-5-19	54	Insuffisance aortique	J.-U. Lalonde
3077	Frédéric Leclerc.....	25	St-Philippe No 244	27-5-06	1000	134.62	20-5-19	39	mac Caranoma de la jambe	W. Bégin
3078	Ferdinand Plante.....	52	B. Berthier No 430	14-2-95	1000	675.92	22-5-19	77	Cancer de l'estomac	L. de Grandpré
3079	Marcel Renaud.....	3	St-Sauveur No128	6-3-19	17	0.75	23-5-19	3	Diphthérie	Jos. Gosselin
3080	Henri Côté.....	21	Blais No 421	21-1-16	1000	46.00	24-5-19	24	Pleuro-pneumonie	J. Kane
3081	Mme M. Piché.....	22	de Castelnau No 455	8-11-17	500	9.90	29-5-19	23	Tuberculose	F. Théoret
3082	Mme H. Lagueux.....	33	St-Désire No 189	20-9-17	1000	30.45	5-6-19	36	Congestion pulm.	C.-D. Paradis

ANNUTE AUX VIEILLARDS [70 ans]

NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	Cont. Payées	Annuité ou règlement	Montant payé	Échéance.
	Cercle	Age	Date					
C.-O. Dacier	St-Louis No 44	47	23-10-93	\$2000	\$1033.36	4c	\$200	21-4-19
Chs Paquin	Mont-Royal No 2	49	16-2-97	1000	577.20	3c	100	29-4-19
Hyacinthe Côté	Papineuville No 40	48	1-3-96	1000	550.80	3c	100	18-4-19
Alfred Ménard	St-Denis No 207	52	30-8-95	1000	559.24	7c	100	24-4-19
Jos. Crépeau	Mascouche No 30	49	24-10-97	1000	605.20	2c	100	16-4-19
Ars Brunet	St-August. No 117	45	24-5-93	1000	526.04	2c	100	3-4-19
O. Painchaud	St-Joseph No 1	45	17-7-94	1000	532.20	1ère	100	6-2-19
Nap. Racicot	Membre détaché	45	19-10-94	1000	532.20	7-10	700	29-4-19
J.-O. Cuillerier	Rawdon No 401	45	9-9-94	1000	532.20	7-10	700	4-3-19
Edm. Morin	St-Joseph No 1	45	25-10-00	500	336.65	1ère	50	7-5-19
Prosper Latour	St-Pierre No 8	44	24-5-93	1000	529.19	1ère	100	8-5-19
Léon Joubert	Dufournel No 305	48	4-5-95	1000	538.44	1ère	100	8-2-19
C.-H. Catell	Argenteuil No 84	54	8-7-95	1000	581.40	1ère	50	5-6-19
C.-E. Falardeau	St-Pie No 68	45	17-7-94	1000	532.20	1ère	100	23-5-19
O.-B. Lafleur	Contrecoeur No 37	45	8-4-94	500	274.80	7c	50	21-5-19
P. Lajeunesse	de Lorimier No 112	52	22-3-97	1000	292.52	6c	100	28-5-19
Elie Hébert	Soulanges No 60	54	31-5-01	1000	628.00	1ère	50	12-5-19
J.-F. Comte	St-Joseph No 1	48	27-4-98	1000	695.80	2c	100	2-5-19
Jos. Thimbera	St-Pierre No 8	47	24-11-95	1000	664.18	2c	100	12-6-19
A. Leprohon	St-Justine No 58	48	14-7-96	1000	579.60	2c	100	14-5-19
Nap. Bédard	St-Remi No 106	51	24-11-99	1000	309.54	2c	50	21-5-19
Nap. Lazare	Beleil No 144	44	5-6-94	1000	644.48	2c	100	20-5-18
P. Pétraul	St-Félix No 41	44	5-6-94	1000	644.48	2c	100	20-5-18

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Seco.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, J. B. Dussault, Prés. 1618 St-Denis; Z. Lefebvre, Md.-E. 124 Cherrier; O. Bourdon, S.-A. 201 Versailles; Z. Lusier, T. 224 Quencel. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.

No 5—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelain; F. Blanchard, Sub. P.G., 698 Cartier; J. G. Mousseau, Prés. 1899 St-Hubert; J. O. Pénant, S.-A., 907 Ontario Est W. Dufault, T. 456 Plessier; Yvon Laurier, Md.-E., 174 Maison neuve. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 235 Beaudry.

No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, Arthur Loiseau, Prés. 150 Island; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprarrie; N. Bésille, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., 504 Centre.

No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, J.-E. Ferras, Prés., 1001 St-Antoine; Uld. McDuff, S. A., 893 Dagnais; J.-A. Côté, Trés., 162 Agnès; J.-A. Charron, Md.-E., 2750 Notre-Dame. Réun. 2e et 4e lundi, 8h. p.m., salle Gascon, 1877 Notre-Dame O.

No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A. et T., boîte 185. Réun. 3e jeu., 7.00h. p.m., 73 rue King.

No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERRBONNE, M. l'abbé Jos. Comtois, chapelain, Art. Sanscartier, Prés.; Léon Forget fils, S.-A. Onas Martel, T. Réun. 2e et 4e mer.

No 29—Cl. COCHELAGA, Montréal, J.-E. T. Surprenant, S.-A., 10 Av. Laurendeau; W. Desjardins, T., 191 Stadacona Réun., 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1697 Ste-Catherine Est.

No 81—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Ulric Munn, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 48—Cl. JACQUES CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, S.-A., 15, 19e Ave; Robineau Frs., T., 23, 15e Ave. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.

No 80—Cl. ST-GUILLEAUME, François Tallon, S.-A. L.-A. D. Gauthier, T. Réun. 3e dim. 7h., Salle Publique

No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Berger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.

No 87—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A., 99 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Ulric Jacques; Md.-E., 98 Mondor. Réun. 1er et 3e merc., 8 1/2 Mondor.

No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e mar. et dern. jour du mois, 8h. p.m., salle Grégoire.

No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-E. Carrer, S.-A. et T. Réun 2e et 4e lun., 7.00h. p.m., salle Lacourière.

No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel chapelain; Alfred Cimon, Sb. P.G., 29 St-Augustin; L. H. Côté, Avoué, Prés., 60 D'Aiguillon; Ferd. Coté, V.-P., 42 Lavigne; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J.-E. Rondeau, T 86 Ave des Erables. Réun., 2e et 4e mar., 8.30h. p.m. 178 Richelieu.

No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, Geo. Gravel, Prés., 1155 Bordeau; Mai. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, T., 42 Lanaudière; J. R. Picard, Md.-E., 128D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 598 Papineau.

No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic., Sb. P. G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacourière, Md.-E. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle Jacob.

No 124—Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières, Pierre Leclerc S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m. salle de la C. O. C.

No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Baribeau, Sb. P. G.; J. A. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; Paul Trudel, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand'messe, à la salle St-Jean-Baptiste.

No 126—Cl. St-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés. 2279 St-Denis, Tél. St-Louis 3823; T. Ratelle, S.-A., 8043 St-Louis 4797, Ths. Brault, Md.-E., 336 Seaubien, Tél. St-Louis 8281. Réun. 2e et 4e mar., 7.45 de St-Valler, 8h. p.m.

No 127—Cl. OLIER, Montréal, Donat Martel, Prés., 1046 Rachel Est; Elphège Marier, 2144 St-Denis; Edmour Authier T., 400 Rachel Est; Omer Noel, Md.-E., 831 St-Hubert. Réun. 3e mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.

No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Leclanche, T., 543 Coloniale; P. Barrette, Md.-E., 1061 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p. m.

No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. F.-A. Rhéaume, S.-A. T., 524 Stiles. Réun. sur convocation par avis.

No 188—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 628 Clinton; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle Eagle, rue Main.

No 160—Cl. VERDUN, J. A.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. L.-A. salle; Edgar St-Onge, T., 72 Av. de l'Église Réun. 3e mar., 1329, rue Wellington.

No 163—Cl. DOLIARD, Montréal, H. Benoit Prés., 840 Charron; L. C. Fontaine, S.-A. et T., 961 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer. p.m., 258 Charron.

No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal, A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P., T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O. Réun. 2e et 4e mar., 8.30. Sq. des Marchands, 8h.

No 172—Cl. CONTANT, Montréal, C. A. Gaudreau, Prés. 2275 St-Hubert; B. Cloutier, S.-A., 728 Papineau; Henri Riendeau, T., 57 Mantana; J.N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e mer., 665 de Montigny Est. 8.30h. p.m.

No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Orlas Coulombe Prés., 8075 Berril; H. Paradis, S.-A. et T., 3055 St-Dominique, Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle du collège. 21 St-Zotique.

No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vailancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Gagnon, 12.30 h. p.m.

No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.

No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.

No 232—Cl. ST-AMBROISE, Loretteville, P.Q. M. Théo Blanchet, S.-A. et T. Réun.; dernier merc. 8h. p.m. à la salle Paganu.

No 285—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Bolavert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.

No 265—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Chs. Blackburn S.-A. et T. Réun. dern. dim., 6.80h. p.m., chez le Trés.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Armand Morin, S.-A., 2624 Chateaubriand; J. P. Beaucage, T., 2611 Chateaubriand. Réun. 4e mer., à 8h. p.m., salle Lachance, rue de Chateaubriand.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S. A., 388 Mont-Royal E., R. Millette, T., 1188 Ste-Elisabeth Réun. 4e jeu., 8h. p.m., 149 Berril.

No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal, Théo. Trudel, S.-A. et T., 922 de St-Valier. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 632 Béanger.

No 341—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Garipéy, Prés. 2159 Papineau; C. E. Girard, S.-A., 2417 Papineau; Dr L. W. Beauregard, T., 1008 boulv. Rosemont. Réun. dern. lun., salle St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Jos. Béjune, S.-A., 687 Colborne, René Gohier, T., 2284 St-Jacques Ouest. Réun. der. lun., 8h. p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.

No 365—Cl. BEAUDIN, Montréal, Chs Lapointe, S.-A., 2336 Montée St-Michel; Dr J.-E. Marion, T. et Md.-E., 2815 Dandurand. Réun. 3e lun. 8h. sous-bassement église St-Fr Solano.

No 368—Cl. N. D. des VII Allégesses, Trois-Rivières, Qué. F. X. Baribeau, Sub. P.G., 338 St-Paul; Léo. Charbonneau, 435 Ave Lavolette, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réun. 4e merc. 8h. p.m., sous-bassement église paroissiale.

No 378—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupard T., 1015 St-Hubert. Réun. 3e merc. 8h. à 8.95 av. Viger.

No 885—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 3291 Hôtel de Ville; Eug. Poirier, N.P., T., 2664 St-Denis, Réun. 4e lun. salle en arrière de l'église, 5 p.m.

No 411—Cl. GRAND'MÈRE, Mme H. Leblanc, S.-A. et T. Réun. 4e merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Notre-Dame de Hull No 64.—A M. Joseph Tremblay, à l'occasion du décès de son épouse; à MM. Alfred et Polycarpe Poirier, à l'occasion du décès de leurs sœurs.

Cercle St-Edouard No 126.—A M. et Mme W. Lauzon, à l'occasion du décès de leur enfant; à la famille de M. Aimé Laframboise, à l'occasion du décès de M. Aimé Laframboise; à M. G.-A. Fiset, à l'occasion du décès de son enfant; à MM. J.-A. St-Amour et A. St-Amour, à l'occasion du décès de leur neveu; à M. E. Pellegrini, à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle Française de Chantal No 382.—A M. le maire A. Soucy, à l'occasion du décès de son père et de son fils Lionel; à Mme Alma Hébert, à l'occasion du décès de sa fille Bernadette.

Cercle Marie Jamet No 454.—A Mademoiselle Clara Bellefeuille, à l'occasion du décès de son père.

Bureau Chandler No 487.—A M. J.-Isidore Ouellet, à l'occasion du décès de son épouse.

St-Georges, Beauce, 9 avril 1919.

M. Geo. Monet, Secrétaire général de l'Alliance Nationale. Cher Monsieur,

J'ai remis aujourd'hui à Mme Sarah Lessard le chèque No 82913 au montant de \$573.57 en règlement du certificat de participation No 33125 au montant de \$500.00 dont feu son mari M. Narcisse Dupuis était porteur dans l'Alliance Nationale plus la somme de \$73.57 qui lui était dû au moment de son décès pour maladie.

Mme Dupuis me charge de vous remercier bien sincèrement de la promptitude que vous avez apporté à régler sa réclamation dont les derniers documents ont été fournis le 5ème jour d'avril, et le 9 du même mois, je lui remettais le susdit chèque. Veuillez me croire Monsieur,

Votre tout dévoué, Joseph GAGNE,

Percepteur du Bureau St-Georges No 463. Longueuil, 30 mars 1919

Messieurs de l'Alliance Nationale,

J'accuse réception de votre chèque de mille dollars en paiement de la réclamation que j'ai faite il y a une semaine pour la mort de mon mari. Vous remerciant pour la diligence que vous avez su apporter dans ce règlement, je vous prie de me croire,

Votre toute dévouée, Mme F. VERMETTE.

ACCUSE DE RECEPTION

Montréal, 11 mai 1919
A L'ALLIANCE NATIONALE
Montréal.
Messieurs:

Le promptitude que vous avez eue pour régler ma réclamation à l'occasion de la mort de mon mari m'a été d'un bien grand secours; alors, c'est avec reconnaissance que je viens vous en remercier.

J'ai aussi à féliciter Messieurs Leclair et Constantin, du Cercle St-Edouard, qui ont fait pour moi les démarches nécessaires à cette occasion. Donc à tous mes meilleurs remerciements.

Votre reconnaissant
Mme AIME LAFRAMBOISE.
2221 St-Hubert.
Montréal.

PENSEES BREVES

L'homme intelligent et sans caractère reste toujours un mené et ne devient jamais un meneur. Il est rarement le maître de sa conduite.

La plupart des chagrins de l'existence résultent de ce que nous attachons aux choses une importance disproportionnée à leur valeur.

La véritable connaissance de soi-même rendrait généralement fort modeste.

S'ignorer vaut mieux parfois que se connaître.

La clarté est la bonne foi des philosophes.

L'intelligence, le capital et le travail sont les facteurs essentiels du juge industriel moderne.

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins	\$2.00
" " " " 2000	2.50
" " " " 3000	3.00
" " " " 4000	4.00
" " " " 5000	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéfices	\$.50
Doubles bénéfices	1.00

Un abonné m'envoie cette fantaisie rimée, trouvée, dit-il, dans un vieil almanach:

A,
B,
C,

Le jour où l'on nous mari
Je m'en souviens, monsieur l'a
Quand la messe fut commen
Nous dit:

—Il faudra vous ai
D,
E,
F,
G,
H,
I,
J,
K,
L,
M,
N,
O,
P,
Q,
R,
S,
T,
U,
V,
X,
Y,
Z.

Madame, vous obéir
A votre époux, à votre che.
Puisqu'il ne pourra plus chan
Pour éviter qu'il ne vous l'
Ayez toujours l'air très gent
Montrez un front pur qui rou
Évitez tous les mauvais
C'est ainsi que toujours près d'
Retenant son époux qui l'
Une femme évite sa
S'il lui tourne pourtant le d
Et s'il se met à la trom
Qu'elle ne se eroie pas vain
Qu'elle lui montre meilleur
Et l'enchaîne par la tendr
En lui montrant tant de bon
Il en deviendra tout conf
Son amour sera retrou
Le ménage avec le beau f
En France, comme en tout pa
Il faut s'aider pour qu'on nous
Que l'on avait d'esprit, autrefois!

CONCOURS ANNUEL 1919

PAR DECISION DE L'EXECUTIF.

Séance du 10 décembre 1918

PRIX EXTRAORDINAIRES

1.—Aux Recruteurs.

Les membres qui auront proposé et fait admettre 50 membres durant l'année 1919 recevront une gratification de \$100. en plus de tous les autres prix auxquels ils pourront avoir droit dans les divers concours qui seront institués par l'Exécutif durant la même période.

Ne seront comptés pour l'adjudication de cette récompense que les nouveaux membres qui auront payé leur droit d'entrée et acquitté au moins quatre contributions mensuelles de la manière et dans les délais fixés par les Statuts.

Les agents rémunérés par l'Exécutif, soit à salaire ou à commission, ne peuvent participer à cette récompense.

Le recrutement pour l'assurance infantile ne compte pas pour cette récompense.

2.—Aux trésoriers et aux percepteurs.

Afin d'encourager les Trésoriers et les Percepteurs à s'efforcer d'empêcher la suspension des membres, l'Exécutif décite aussi qu'une somme de \$185.00 sera distribuée en prix pour les résultats obtenus sur ce point durant l'année 1919. L'adjudication de ces prix se fera en suivant l'ordre du plus bas pourcentage de membres suspendus durant cette période d'après la moyenne des membres en règle au cours de l'année et en tenant compte de l'augmentation de l'effectif dans chacun des groupes ci-après déterminés:

En cas d'égalité absolue, l'adjudication se fera par un tirage au sort.

1er Groupe.—Cercles ayant un effectif de 200 membres et plus, le 1er janvier 1919:

1er prix	\$25.00
2ème prix	15.00
3ème prix	10.00

2e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 100 à 199 membres au 1er janvier 1919:

1er prix	\$20.00
2e prix	15.00
3e prix	10.00

3e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 à 99 membres au 1er janvier 1919:

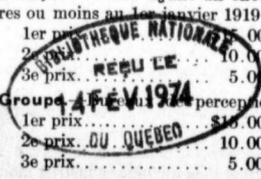
1er prix	\$15.00
2e prix	10.00
3e prix	5.00

4e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 membres ou moins au 1er janvier 1919:

1er prix	\$10.00
2e prix	5.00
3e prix	5.00

5e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 membres ou moins au 1er janvier 1919:

1er prix	\$5.00
2e prix	5.00
3e prix	5.00



Montebello, Calif.
Messieurs de l'Alliance Nationale:

J'accuse réception de votre lettre en plus du chèque accepté de l'Alliance Nationale, au montant de \$2,000 reçu ce matin de Mr J.-A.-E. Lévesque, en règlement final de ma réclamation, pour bénéfices à l'acquit du certificat 34256, dont mon défunt mari, était porteur.

Veillez accepter mes sincères remerciements et croyez-moi votre toute obligée,

LUCIE BURKE.

26 avril, 1919.

Un parti politique ou une révolution ne triomphent jamais par des arguments rationnels mais seulement après avoir inspiré une foi mystique très vive à leurs adeptes.

L'âme d'un peuple se lit très bien dans ses actes, très mal dans ses livres et ses discours.

Pour pressentir les aspirations d'un peuple, ne faut pas oublier que les nationalités peuvent être constituées par quatre éléments différents, rarement réunis chez un même peuple: la race, la langue la religion et les intérêts.

Provoquer une révolution est relativement facile, la faire durer, difficile.

La contagion mentale est le plus sûr facteur de propagation d'une révolution.

Les grands moteurs de la conduite des peuples sont la croyance et les intérêts.

Des mesures d'exception imposées à un groupe politique, religieux ou ethnique, ne font que le fortifier.

Plus un problème politique est difficile plus on trouve d'hommes se croyant aptes à le résoudre.

A toutes les époques on a facilement trouvé des millions d'hommes prêts à se sacrifier pour des illusions.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER . . . Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, Ing. civil, arp. géo-
mètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-Prés. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CTR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THO. CYPIROT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTANT, Dr en pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
J. E. A. ARNAUD, Montréal. Organisateur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
AGÉNILAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLESF. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur
DAMASE DARVEAU, Montréal. Organisateur
AVILA BOURBONNIÈRE, Montréal. Organisateur
L. M. GAGNON, St-Pacôme. Organisateur
J.-O. DUQUETTE, Montréal. Organisateur
J.-A. DUBUC, Québec. Organisateur

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.

Vice-président et gérant général:

M. Tancrède Bienvenu.

Capital autorisé \$2,000,000

Capital versé et surplus au 31

décembre 1917 \$1,750,000

Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.

84 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé \$10,000,000

Capital versé et fonds de réserve \$ 7,000,000

Total de l'actif au-delà de \$30,000,000

La Banque a trente-neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Banque.

Imp. "La Patrie".